

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

35131 Chartres-de-
Bretagne

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

E1 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

E1 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

E1 sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

E1 sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES

E1 sur ma commune :

IMPORTANT



RADON

E1 sur ma commune :

MODÉRÉ

3 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)

E1 sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES

E1 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

E1 sur ma commune :

CONCERNÉ

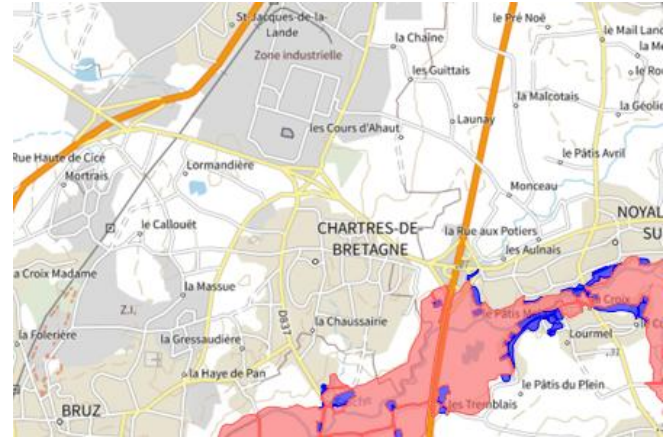
Risque d'inondation sur Chartres-de-bretagne

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

Les types de risques d'inondation sur ma commune

- Par une crue à débordement lent de cours d'eau
On parle de « crue lente de plaine » lorsqu'un fleuve ou une rivière sort lentement de son lit et envahit les terrains alentours. Il s'agit d'inondations relativement longues, qui peuvent persister plusieurs jours, voire semaines.



	Prescription hors zone d'aléa		Délaissement possible
	Prescriptions		Expropriation possible
	Interdiction		Zones hors prescription
	Interdiction stricte		Non identifié
	Zone à risque d'inondation entraînant une servitude d'utilité publique		

Informations détaillées :



PPRN : PPRi BV Vilaine région rennais (35DDTM20010003)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRi BV Vilaine région rennais a été approuvé sur votre commune.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 02 : Prescriptions

- 03 : Interdiction

Date de prescription : 28/09/2001

Date d'approbation : 10/12/2007

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

Risque d'inondation sur Chartres-de-bretagne



PPRN : PPRN-I - Vilaine amont - Bassin région rennaise (PPRN-

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRN-I - Vilaine amont - Bassin région rennaise a été prescrit sur votre commune.

Le PPR couvre les aléas suivants :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

Date de prescription : 02/07/2024

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



TRI : VILAINE DE RENNES A REDON

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 56DREAL20130002



AZI : AZI PHEC 95

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.



PAPI : PAPI Vilaine III

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 35DREAL20130001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par ruissellement et coulée de boue](#)

[Par submersion marine](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.



DDRM : DDRM35

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

10 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2606204A	Inondations et/ou Coulées de Boue	08/02/2026	03/03/2026
INTE2503788A	Inondations et/ou Coulées de Boue	23/01/2025	08/02/2025

Risque d'inondation sur Chartres-de-bretagne

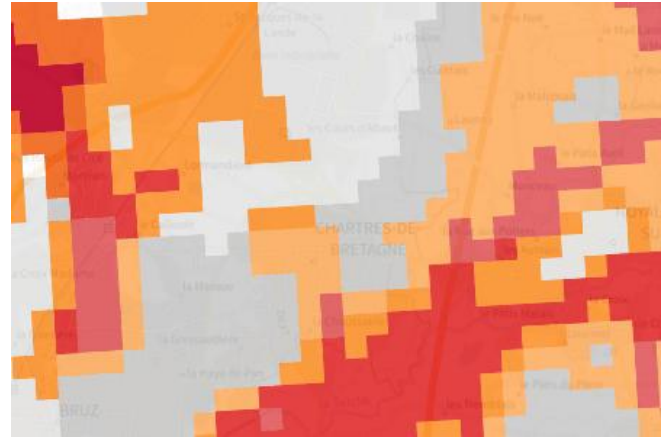
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2221479A	Inondations et/ou Coulées de Boue	03/06/2022	11/08/2022
INTE2023938A	Inondations et/ou Coulées de Boue	03/06/2020	24/10/2020
IOCE0829053A	Inondations et/ou Coulées de Boue	18/05/2008	10/12/2008
INTE0100409A	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/03/2001	18/07/2001
INTE0100227A	Inondations et/ou Coulées de Boue	05/01/2001	14/06/2001
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE9900614A	Inondations et/ou Coulées de Boue	18/05/1999	11/02/2000
INTE9500070A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/01/1995	08/02/1995

Risque de remontées de nappe sur Chartres-de-bretagne

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE



PAPI : PAPI Vilaine III

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 35DREAL20130001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par ruissellement et coulée de boue](#)

[Par submersion marine](#)

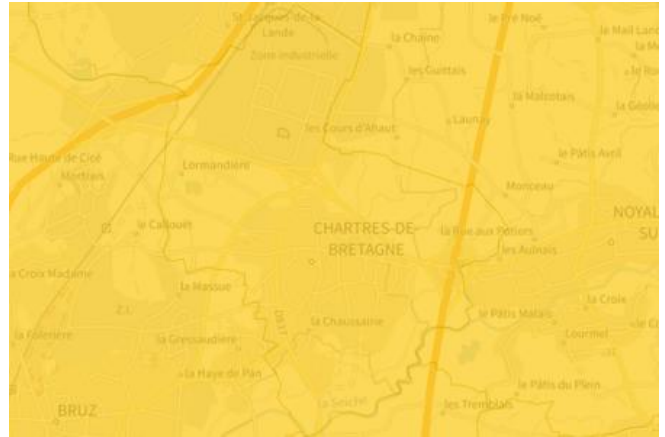
Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

Risque de séisme sur Chartres-de-bretagne

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM35**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



SÉISME : **Échelle règlementaire et obligations associées**

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **2/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Chartres-de-bretagne

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

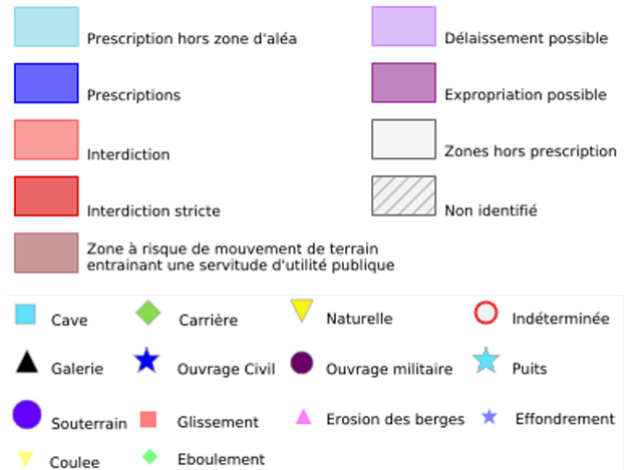
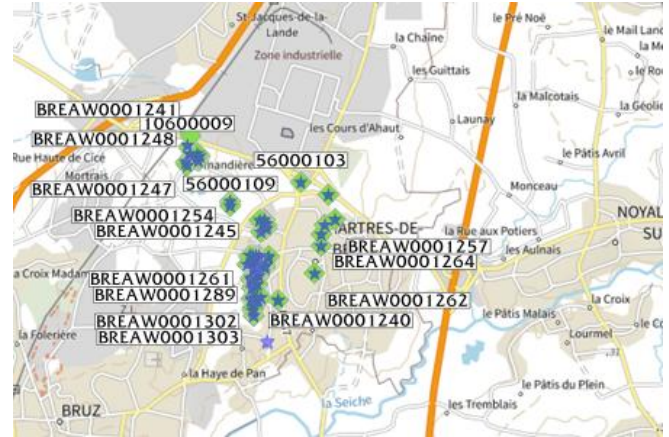
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement



Informations détaillées :

i **DDRM : DDRM35**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)
[Affaissements et effondrements d'origine anthropique \(anciennes carrières souterraines, hors mines\)](#)

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Risque de mouvements de terrain sur Chartres-de-bretagne

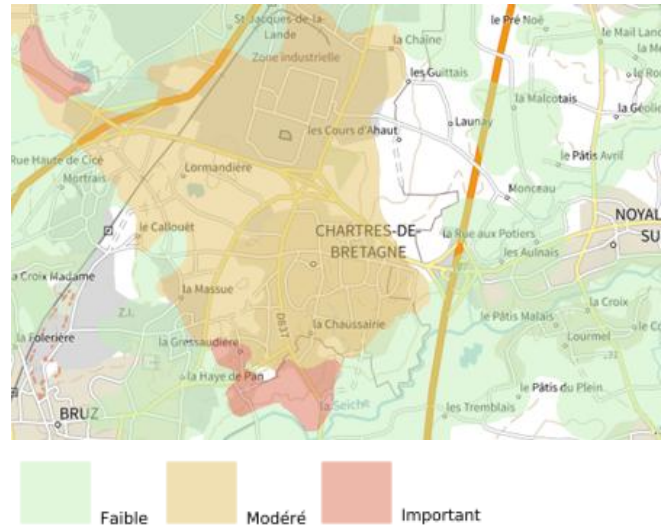
Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Chartres-de-bretagne

 Risque sur la commune **IMPORTANT**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
 Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

1 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

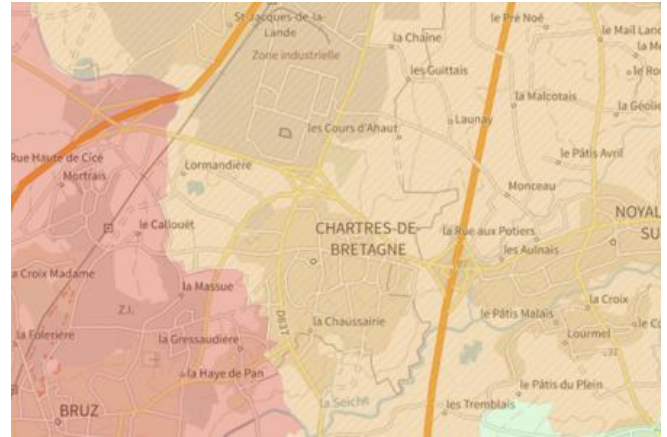
Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE0600185A	Sécheresse	01/07/2003	02/04/2006

Risque radon sur Chartres-de-bretagne

Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon moyen : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **2/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Chartres-de-bretagne

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.

Les types de risques installations industrielles classées (ICPE) sur

- 1 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune



Informations détaillées :

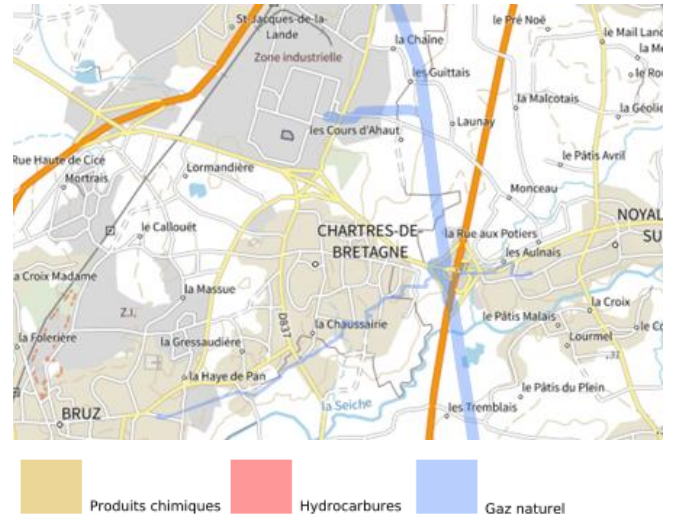
1 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
STELLANTIS Rennes	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Chartres-de-bretagne

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



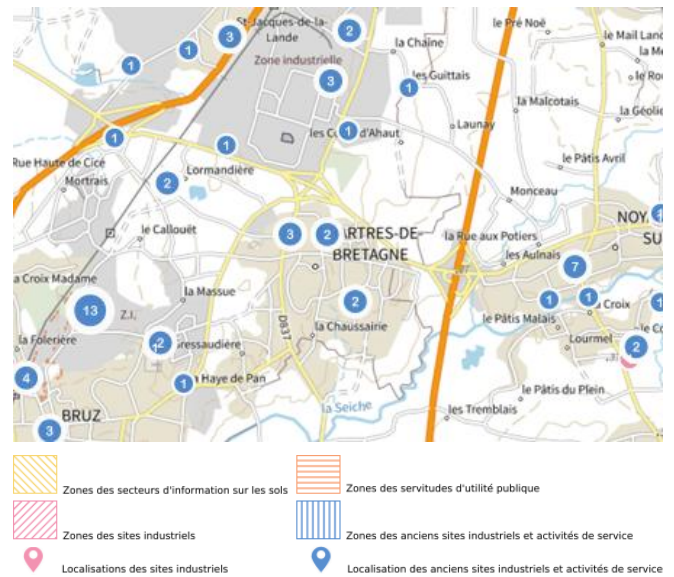
Risque de pollution des sols sur Chartres-de-bretagne

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 16 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 3.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

64 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
10600008	Effondrement / Affaissement	La Haie
10600009	Effondrement / Affaissement	La Haie
10600010	Effondrement / Affaissement	La Haye des Perrières
10600011	Effondrement / Affaissement	La Haye des Perrières
10600012	Effondrement / Affaissement	ZA de la Croix aux Potiers
10600013	Effondrement / Affaissement	11 rue du Callouët
10600014	Effondrement / Affaissement	5 chemin de la Garenne de Pan
56000094	Effondrement / Affaissement	au Sud de la mairie
56000095	Effondrement / Affaissement	parking devant le presbytère
56000096	Effondrement / Affaissement	cimetière
56000097	Effondrement / Affaissement	croisement des rues de la Croix aux Potiers et de la rue du Champ
56000098	Effondrement / Affaissement	sous la maison des tennis
56000099	Effondrement / Affaissement	bordure du CD34, au Nord du complexe sportif
56000100	Effondrement / Affaissement	maison au Nord du restaurant la Braise construite sur pieux ayant
56000101	Effondrement / Affaissement	
56000102	Effondrement / Affaissement	
56000103	Effondrement / Affaissement	
56000104	Effondrement / Affaissement	
56000105	Effondrement / Affaissement	
56000106	Effondrement / Affaissement	
56000107	Effondrement / Affaissement	
56000108	Effondrement / Affaissement	
56000109	Effondrement / Affaissement	
56000110	Effondrement / Affaissement	
56000111	Effondrement / Affaissement	
56000112	Effondrement / Affaissement	
56000113	Effondrement / Affaissement	
56000114	Effondrement / Affaissement	
56000115	Effondrement / Affaissement	
56000116	Effondrement / Affaissement	
56000117	Effondrement / Affaissement	
56000118	Effondrement / Affaissement	
56000119	Effondrement / Affaissement	
56000120	Effondrement / Affaissement	
56000121	Effondrement / Affaissement	
56000122	Effondrement / Affaissement	
56000123	Effondrement / Affaissement	
56000124	Effondrement / Affaissement	
56000125	Effondrement / Affaissement	

Identifiant	Type	Lieu
56000126	Effondrement / Affaissement	
56000127	Effondrement / Affaissement	
56000128	Effondrement / Affaissement	
56000129	Effondrement / Affaissement	
56000130	Effondrement / Affaissement	
56000131	Effondrement / Affaissement	
56000132	Effondrement / Affaissement	
56000133	Effondrement / Affaissement	
56000134	Effondrement / Affaissement	
56000135	Effondrement / Affaissement	
56000136	Effondrement / Affaissement	
56000137	Effondrement / Affaissement	
56000138	Effondrement / Affaissement	
56000139	Effondrement / Affaissement	
56000140	Effondrement / Affaissement	
56000141	Effondrement / Affaissement	
56000142	Effondrement / Affaissement	
56000143	Effondrement / Affaissement	
56000144	Effondrement / Affaissement	
56000145	Effondrement / Affaissement	
56000146	Effondrement / Affaissement	
56000147	Effondrement / Affaissement	
56000148	Effondrement / Affaissement	
56000149	Effondrement / Affaissement	
56000162	Effondrement / Affaissement	zone artisanale de la croix aux Potiers - propriété société Rabouin -

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

65 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
BREAW0001237	carrière	Chartres_1
BREAW0001238	carrière	Chartres_2a
BREAW0001239	carrière	Chartres_2b
BREAW0001240	carrière	Chartres_3
BREAW0001241	carrière	Chartres_4
BREAW0001242	carrière	Chartres_5
BREAW0001243	carrière	Chartres_6a
BREAW0001244	carrière	Chartres_6b
BREAW0001245	carrière	Chartres_6c
BREAW0001246	carrière	Chartres_7
BREAW0001247	carrière	Chartres_8
BREAW0001248	carrière	Chartres_9
BREAW0001249	carrière	Chartres_10
BREAW0001250	carrière	Chartres_11
BREAW0001251	carrière	Chartres_12
BREAW0001252	carrière	Chartres_13
BREAW0001253	carrière	Chartres_14
BREAW0001254	carrière	Chartres_15
BREAW0001255	carrière	Chartres_16
BREAW0001256	carrière	Chartres_17
BREAW0001257	carrière	Chartres_18
BREAW0001258	carrière	Chartres_19
BREAW0001259	carrière	Chartres_20
BREAW0001260	carrière	Chartres_21
BREAW0001261	carrière	Chartres_22
BREAW0001262	carrière	Chartres_23
BREAW0001263	carrière	Chartres_24
BREAW0001264	carrière	Chartres_25
BREAW0001265	carrière	Chartres_26
BREAW0001266	carrière	Chartres_27
BREAW0001267	carrière	Chartres_28
BREAW0001268	carrière	Chartres_29
BREAW0001269	carrière	Chartres_30
BREAW0001270	carrière	Chartres_31
BREAW0001271	carrière	Chartres_32
BREAW0001272	carrière	Chartres_33
BREAW0001273	carrière	Chartres_34
BREAW0001274	carrière	Chartres_35
BREAW0001275	carrière	Chartres_36

Identifiant	Type	Nom
BREAW0001276	carrière	Chartres_37
BREAW0001277	carrière	Chartres_38
BREAW0001278	carrière	Chartres_39
BREAW0001279	carrière	Chartres_40
BREAW0001280	carrière	Chartres_41
BREAW0001281	carrière	Chartres_42
BREAW0001282	carrière	Chartres_43
BREAW0001283	carrière	Chartres_44
BREAW0001284	carrière	Chartres_45
BREAW0001285	carrière	Chartres_46
BREAW0001286	carrière	Chartres_47
BREAW0001287	carrière	Chartres_48
BREAW0001288	carrière	Chartres_49
BREAW0001289	carrière	Chartres_50
BREAW0001290	carrière	Chartres_51
BREAW0001291	carrière	Chartres_52
BREAW0001292	carrière	Chartres_53
BREAW0001293	carrière	Chartres_54
BREAW0001294	carrière	Chartres_55
BREAW0001295	carrière	Chartres_56
BREAW0001296	carrière	Chartres_57
BREAW0001297	carrière	Chartres_58
BREAW0001298	carrière	Chartres_59
BREAW0001299	carrière	chartres_60
BREAW0001300	carrière	Chartres_61
BREAW0001301	carrière	Chartres_62

Annexe 3 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

16 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4253844	EQJOM BETONS	En arrêt	
SSP3814391		En arrêt	
SSP3813775		En arrêt	
SSP3813499		En arrêt	
SSP3813416		Indéterminé	
SSP3813021		Indéterminé	
SSP3812933		En arrêt	
SSP3812901		En arrêt	
SSP3812734	Les Routiers, Moulin des Bois	En arrêt	
SSP3812426		Indéterminé	
SSP3812348		En arrêt	
SSP3812046		En arrêt	
SSP3811968		En arrêt	
SSP480214	EUROVIA GRANDS TRAVAUX	En arrêt	
SSP474155	IS SERVICES	En arrêt	
SSP466329	SOCIETE RENNAISE DU POIDS LOURD	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier



Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR,** d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évités toute flamme ou étincelle